

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux janvier à quatorze heures, le Conseil Syndical, a été convoqué en séance ordinaire à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité. Le quorum n'ayant pas été atteint, le conseil syndical a de nouveau été convoqué le vingt-sept janvier à quinze heures.

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept janvier à quinze heures, le Conseil Syndical s'est réuni à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité, en session ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie PAVLISTA, et peut valablement délibérer sans condition de quorum.

Présents (3) : Sylvie PAVLISTA, Marie-France PHILIP, Jean-Michel DERICK (suppléant).

Excusés (22) : Régis BAYLE, Corinne BOUVIER, Roland CAVAILLER, Patrick GRAZIOSO, Emmanuel GRIEU, Stéphane MALET, Bruno MONTET, Myriam MOSCOVITCH, Bernard SANDRE, Hélène TOUREILLE, Daniel ZEBERKO, Nicole AMASSE, Patrick BENEFICE, Gilles BERTHEZENE, Henri DE LATOUR, Irène LEBEAU, Madeleine MACQ, Dominique ROLAND, Raymond THION, Régis VALGALIER, Bertrand VAN PETEGHEM, Alexandre VIGNE,

Absents (20) : Isabelle BERNIER, Jean-Marie BRUNEL, Patrick DARLOT, Alain DURAND, Jean-Pierre GABEL, Roger LAURENS, Paul REMISE, Philippe VIRELY, Marc WELLER, François ABBOU, Bruno ABRIC, Laurette ANGELI, Christophe BOISSON, Alexis BOSIO, Régis BOURELLY, Christian EVESQUE, Joël GAUTHIER, Jacques HILAIRE, Bernard MOLHERAC, Jocelyne ZANCHI.

Procurations (1) : Daniel ZEBERKO à Sylvie PAVLISTA.

Secrétaire de séance : Marie-France PHILIP.

N° délibération	OBJET	VOTE
26012701	Approbation du procès-verbal du Conseil syndical du 9 décembre 2025	Approuvée à l'unanimité,
26012702	Débat d'orientation budgétaire 2025	Approuvée à l'unanimité,
26012703	Mise à jour de la composition de la commission de suivi du SCoT	Approuvée à l'unanimité,